Sud Alsace Mardi 2 avril 2024

1500 chiens pour faire le show à Mulhouse

organise deux exposi tions, une nationale et une internationale, les 6 une internationale, les 6 et 7 avril au Parc Expo à Mulhouse. Quelque 1 500 chiens sont attendus à ce grand rendez-vous dépar-temental.

out le monde pense, à raison, avoir le meilleur des chiens. meilleur des chiens.
Mais quand il s'agit de juger
de beauté et de conformité
aux standards de la race, il
faut passer l'épreuve de l'exposition canine. Épreuve
dont certains sont friands. Il est vrai que ce genre de ras semblement permet d'avoir semblement permet d'avoir une idée des qualités physi-ques de son chien, en compa-raison avec ses congénères de la même race. Les exposi-tions sont aussi un lieu de rencontre pour des éleveurs et des propriétaires passion nés qui se connaissent, par fois, ou font connaissan parlant de leur animal préfé

Pour les organisateurs, un tel événement est aussi l'oc-casion de réunir les membres de nombreux clubs canins, qui viennent comme bénévo-les pour assurer la logistique et l'animation.

Concours des jeunes présentateurs

Un tel rendez-vous va avoir Un tel rendez-vous va avoir lieu à Mulhouse les 6 et 7 avril, au Parc Expo. Il sera organisé par l'Association ca-nine territoriale du Haut-Rhin. Quelque 1 500 chiens Rhin. Quelque 1500 chiens de plus de 250 races sont at-tendus pendant le week-end. Le samedi aura lieu une gran-de exposition nationale avec attribution du CACS (certifi-cat d'aptitude de conformité au standard). Parmi tous les participants, une trentaine de participants, une trentaine de races seront plus particulièraces seront puus partucuierement mises à l'honneur lors de « spéciales », qui permetent de rassembler davantage de concurrents. Sont attendus pour ce premier jour des bouviers et des kelpies australiens, des chiluahuas, mudis hervers des Purénés te dis, bergers des Pyrénées, te ckels, bouledogues

Le dimanche sera la journée de l'exposition internationale avec attribution du Cacib (certificat d'aptitude au championnat international de beauté). Là encore, de nombreuses « spéciales » de races sont au programme.

Pour profiter du spectacle il est conseillé de venir tôt.

Il est conseille de Venir tol, pour assister aux jugements qui commencent à 9 h et se poursuivent jusqu'à 14 h. À partir de 14 h 30, les présentations auront lieu uniquement sur le ring d'honneur, pour les meilleurs chiens de chaque race. Un nouveau jugement aura alors nouveau Jugement aura alors lieu pour trouver le meilleur de chaque groupe – bergers et bouviers ; terriers ; spitz et chiens primitifs... - et, finale-ment, pour décerner le prix du meilleur chien de l'exposi-tion

Le ring d'honneur sera aussi Le ring a nonneur ser a aussi le lieu du concours des jeunes présentateurs : les jeunes de 6 à 17 ans peuvent en effet eux aussi apprendre les règles pour mettre en valeur leur chien.

Rencontrer les éleveurs

En plus des jugements, le public pourra assister à des démonstrations de dog dancing et de hoopers (un nou-veau sport canin), et décou-



Une exposition canine nationale et une exposition internationale ont lieu à Mulhouse les 6 et 7 avril. Photo archives Darek Szuster

vrir l'activité des chiens visiteurs. Pour les enfants, de 9 h à 13 h, un jeu baptisé « mè-9 h à 13 h, un jeu baptisé « mè-ne ton enquête » permettra de découvrir les races de fa-çon ludique en élucidant des énigmes. Des stands de nour-riture ou de matériel pour les chiens seront présents pendant l'exposition

Le programme sera sensiblement le même lors des deux jours du show. Atten-tion, les chiens non-inscrits ne sont pas admis à l'entrée. Par ailleurs, îl n'y aura pas de vente de chiots mais l'exposi-tion est le lieu idéal pour ren-contrar des floweurs. contrer des éleveurs.

es expositions canines ont lieu le samedi 6 et le dimanche 7 avril au Parc Expo, 120 rue Lefebvre à Mulhouse. Ouvert Lefebvre à Mulhouse. Ouvert de 9 h à 17 h. Tarif : 5 €. Gratui pour les moins de 14 ans. Renseignements complémen-taires sur le site : association canine territoriale du Haut-

First Lego® League à Altkirch :

Altkirch a accueilli l'Open d'Alsace de la First Lego® League. Cette compétition de robotique a vu quinze équipes s'affronter autour de différentes épreuves bien définies

rganisé par Eric Hue ber (représentant l'IUT de Mulhouse), Nadine de Mulhouse), Nadine Caudwell (représentant le lycée Mermoz et la Cordée de la Réus-site des décodeuses d'informa-tique 68) et Martine Demay (re-présentant l'IESF et le Kids Lab), l'Open d'Alsace de la First Lego® League a réuni 15 équi-pes de jeunes de 9 à 16 ans origi-naires d'Alsace, d'Allemagne ou encore de Suisse. Tous étaient en compétition samedi 16 mars à la Halle au blé

d'Altkirch grâce au soutien de nombreux partenaires dont la Ville d'Altkirch et la société Sie

mens de Haguenau. Les participants, qui se prépa-rent depuis plusieurs mois, se

sont affrontés autour de quatre épreuves : une épreuve de ro-botique, une épreuve projet, to challenge reconnaissant l'es-prit d'équipe et le « Tech Chal-lenge » À leur issue, le total des points marqués venait définir le points marqués venait définir le

classement général. Pour la deuxième année consécutive, c'est une équipe 100 % féminine qui s'est démarquée « Night Hunter » du collège des Trois-Pays de Hégenheim, Elle Trois-Pays de Hegenheim. Elle a remporté la compétition de-vant une autre équipe du même collège « Hagan'Art » et « R'bots23 », du collège Jean XXIII de Mulhouse. Les deux premières équipes se sont qua-lifiées par la même occasion

pour la finale nationale de la First Lego® League à Nantes fin

Les résultats ▶ Podium et par épreuve

Classement général :

☐ Classement général:
☐ Champion d'Alsace : Night
Hunter (collège des Trois-Pays
☐ Hégenheim)
☐ 2° : Hagan'Art (collège des
Trois-Pays — Hégenheim)
☐ 3° : R'bots23 (collège Jean
XXIII — Mulhouse)
☐ Gagnafs na farrence

Gagnants par épreuve : Prix du match de roboti-

: R'bots23 (collège Jean XXIII - Mulhouse)

crix du projet : Hagan'A (collège des Trois-Pays - Hégenheim) Prix du projet : Hagan'Art

➤ Prix du fair-play : équipe Eco Legoliens (collège Gérard de Nerval - Village-Neuf)

➤ Prix de l'esprit d'équipe : BrickForce 99 (Brickonaute Mulhouse)

▶ Prix du Tech Challenge :

Robotique Forlen (collège Georges-Forlen - Saint-Louis)



L'équipe féminine « Night Hunter » du collège des Trois Pays de Hégenheim a remporté l'Open d'Alsace de la First Lego® League. Photo Audrey Fischer

First Lego® League à Altkirch : Mulhouse : « expédition punitive » en route pour la finale nationale ! à domicile sur fond de jalousie

Deux femmes, trois hommes et une bagarre avec un « objet tranchant » à 6 h du matin, tranchant » a 6 n du matin, dans l'appartement de l'une des protagonistes, à Mulhouse Dans ce dossier, certains comparants sont à la fois prévenus et victimes. Ils étaient jugés par le tribunal de Mulhouse le jeudi 28 mars pour violation de domicile et/ou violences

histoire implique cinq individus. Mais le jeudi 28 mars devant le tribu-nal judiciaire de Mulhouse, ils ne sont que quatre. On leur re-proche pour certains une vio-lation de domicile et des violences commisee et des vio-lences commises en réunion, pour d'autres seulement le premier délit ou uniquement le second. « Cette affaire s'apparente à une expédition pu nitive », résumera la repré tante du ministère public,

Jouwaida Rachiq.
Le 23 juillet 2023, Sarah*
était dans son appartement
mulhousien avec son compagnon, Lofti, quand ils ont entendu frapper à la porte. Il est 6 h du matin et une voix de 6 n du matin et une voix de femme se présentant comme une voisine affirme qu'il y a urgence. C'est un leurre et l'on ne connaîtra pas les motiva-tions de cette prévenue, ab-sente à l'audience (elle sera condamnée à trois mois de pri-son avec sursis nour cette son avec sursis pour cette manœuvre). Les deux homm manœuvrej. Les deux hommes avec elle, Frédéric et Jordan (ils sont cousins), alcoolisés, entrent alors en confrontation avec Lofti. Des coups sont échangés et un « objet tran-chant » est utilisé par Lofti. Un tessen de bottelle d'al. « Un tesson de bouteille d'alcool », soutiendra-t-il, « une la cool », southendra-t-il, « une la-me », dira Sarah, affirmant pour la première fois face aux juges que ce n'était pas elle qui maniait l'arme, mais son con-joint du moment. Une responsabilité jusqu'ici assumée car, selon l'avocate de la prévenue âgée de 22 ans, « elle ne voulait pas que Lofti soit expulsé du territoire ». La bagarre vaut à Sarah des bleus et griffures.

Déjà condamné pour

Jordan, lui, a été blessé au Jordan, lui, a été blessé au dos. Il est l'ancien compagnon de Sarah et ce matin-là, il vou-lait « récupérer des affaires ». Faisant ainsi fi de sa condam-nation, deux mois plus tôt, pour violences conjugales et de l'interdiction qui lui était faite de paraître au domicile de son ex-petite amie. « Vous ne prendriez pas le risque de ré-voquer votre sursis pour récu-pérer des affaires. Il y avait quelque chose de plus viscéral derrière cette démarche », lui derriere cette demarche », idu oppose la présidente, Tiffany Gamain. Manifestement aga-cé, le Mulhousien de 25 ans bougonne, peine à faire profil bas. « Vous avez été condam-né ! Donc vous rasez les murs, roppiseur !... groyde Tiffany monsieur! », gronde Tiffany Gamain. Celui-ci de rétor-Gamain. Cetui-ci de retor-quer : « Ce n'est pas un sans-papiers qui va me dire où je dois aller dans mon pays. » Il est aussitôt interpellé par la présidente et repris par son

Trois peines de prison ferme

Cette dernière, M° Camille Gaudineau, parlera de « stig-matisation » à l'égard de son client, mentionnant « ses limi-tes » [il a la reconnaissance de travailleur handicapél, Lui, artravameur nametrapej. Lut, ar-guant qu'il travaille, a cessé de boire de l'alcool et fréquente une salle de sport. Avec la ré-vocation du sursis précédent (5 mois), Jordan Hils est con-damné à un an de prison ferme, qu'il pourra effectuer sous bracelet électronique. Il a l'obligation de travailler et l'interdiction d'entrer en con-tact avec Sarah et Lofti.

Dans cette affaire, c'est Frédéric Stempien qui a écopé de deric Stempien qui a ecope de la plus importante blessure physique. Une plaie au visage encore visible, Le prévenu de 23 ans, deux mentions au ca-sier judiciaire, voit également la révocation intégrale de son sursis. Il est condamné à dix mois de prison aménageable mois de prison, aménageable sous bracelet électronique. Les mêmes interdictions lui

sont faites que son cousin.

Depuis cette altercation, Lofti Daiboun Sahel a été incarcéré pour d'autres faits de violences. L'homme de 25 ans, en séjour irrégulier, fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). territoire irançais (OQTF). Dans le box, il se défend seul, assisté d'une interprète : « Je ne les connaissais pas, j'étais avec ma copine, ce sont eux qui sont venus. » Sa peine : un an ferme. Il reste donc en pri-son et a l'interdiction de déte-pir une arme pendant cina nir une arme pendant cinq ans. Il doit verser 2 000 € à

ans. Il doit verser 2 000 é à Jordan Frédéric pour le préjudice es-thétique et 300 € à Jordan pour le préjudice moral. Présentée par son avocate, M* Yosune Echaniz, comme el a véritable victime », Sarah explique à la barre, se tor-tillant le mains « Desuis cet explique à la barre, se tor-tillant les mains : « Depuis cet été, mon relationnel est com-pliqué, j'ai du mal à m'expri-mer. « La jeune femme, soute-nue au quotidien par une association et la mission loca-le, est relaxée. Frédéric et Jor-dan devront lui verser chacun. 500 € pour les violences et 200 €, chacun, pour la viola-tion de domicile (idem pour la prévenue absente).

• Caroline Anfossi

* Le prénom a été modifié